

L'An deux mille vingt-deux, le quinze du mois de décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 9 décembre 2022.

Etaient présents : MM LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL (Arrivée à 18h38), LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUDE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUDE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUDE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE (Arrivée à 18h33), PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REVEY Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT.

Pouvoirs de :

- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE à Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE.

Représentation de : M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT par M. MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT.

Excusée : Mme SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale et Mme GADONNA Angélique, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : Mme COZIC Bernadette

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	37
Quorum	22
Nombre de votants	41

Délibération n° 167/2022

OBJET : ADHESION AU RESEAU JEUNE PUBLIC NORMAND « ENFANTISSAGE »

OBJET : ADHESION AU RESEAU JEUNE PUBLIC NORMAND « ENFANTISSAGE »

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission culture, animations et événementiel en date du 22/11/2022 ;

Considérant que le réseau Enfentissage est un réseau normand consacré au jeune public. Il regroupe plus d'une centaine de professionnels de la culture et en particulier du spectacle vivant qui consacrent tout ou partie de leurs activités au jeune public en Normandie.

Le réseau a pour objectif de :

- Apprendre à mieux se connaître afin d'appréhender le nouveau territoire régional.
- Échanger sur des thématiques lors de journées d'étude, de conférences, de rencontres, etc.
- Faciliter la circulation des œuvres artistiques dans le domaine de la création jeune public.
- Donner une meilleure visibilité de la création jeune public normande à l'échelle du territoire régional et national.
- Partager des convictions, des valeurs et des exigences artistiques dans le domaine du jeune public.
- Créer un espace d'ouverture et d'échange entre créateur.rice.s et programmeur.rice.s en essayant d'inventer d'autres perspectives, d'autres outils, d'autres passerelles que celles déjà existantes.
- Créer un espace de concertation, de rencontres, de réflexion autour de la création jeune public, ouvert à tous les acteur.rice.s œuvrant pour l'enfance et la jeunesse.

S'inscrivant dans cette dynamique, le réseau Enfentissage fait sien cette première revendication : que le Jeune Public, qui a tout autant de valeur que le Tout Public, ne soit surtout pas le parent pauvre des politiques publiques de la culture et plus particulièrement sur le territoire de la Normandie.

Le Réseau s'adresse à toute personne ayant un lien avec la création artistique pour l'enfance et la jeunesse dans le domaine du spectacle vivant, qu'elle soit au sein d'une équipe artistique, d'un lieu de diffusion ou actrice de la médiation des publics.

Considérant que la Communauté de Communes est membre du Réseau depuis septembre 2021, ce qui lui a permis d'accueillir l'évènement Enfentissage aux vacances de février 2022.

Considérant que depuis le 29 juin 2022, le réseau s'est structuré en association.

Considérant que pour continuer à en être membre, il convient d'adhérer.

Considérant que la cotisation pour l'adhésion est de 0 euro.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- **D'adhérer** au réseau Enfentissage à compter du 1er janvier 2023 au nom de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;
- **De désigner** Marie Bertin, en charge du service Tourisme et Culture, pour représenter la Communauté de Communes dans le réseau ;
- **D'autoriser** le président à signer tout document relatif à cette affaire.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux
52 Impasse du
76110 GODERVILLE

